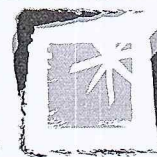


N° DEL/2024-034

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Séance du 11 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 4 mars 2024

PRESENTS (34)

Délégués titulaires (30) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (4) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (6) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. GONCALVES Jean-François a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. LAFON Jean-François a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. ZANETTI Fernand.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

OBJET : Demande de subvention pour l'entretien des circuits de randonnées pédestres

Dans le cadre de la gestion des sentiers de randonnées pédestres, M. le Président expose les modalités des aides du Conseil Départemental de la Corrèze s'élevant à 30% du coût des travaux d'entretien et de balisage pour les circuits de randonnées

inscrits au PDIPR, dans la limite d'un plafond de subvention de 7 500 € HT. Ainsi, 42 circuits de randonnées, dont 32 sont inscrits au PDIPR soit 261 km de sentiers, vont être entretenus en 2024 pour un montant de 31046 € HT, soit 2 passages annuels.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** le montant des travaux d'entretien des circuits de randonnées pédestres, à un montant de 31046€ HT ;
- **Sollicite** les aides du Conseil Départemental de la Corrèze au taux de 30% pour l'entretien et le balisage des circuits de randonnées pédestres inscrits au PDIPR dans la limite d'un plafond de subvention de 7 500 € HT ;
- **Autorise** M. le Président à signer tous documents afférents à l'opération.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 12 mars 2024
Le Président,**



Communauté de Communes
du Pays d'Egletons Monédières

Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26